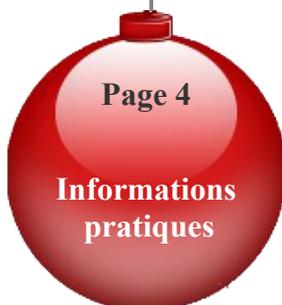




Page 3
Vie municipale



Page 4
Informations
pratiques



Page 5
Évènements
Vie associative



Page 6
Projets

Le mot du maire

Chers concitoyens,

Il y a quelques semaines encore nous pensions pouvoir vous annoncer avec plaisir la possible reprise des moments de convivialité tant appréciés de tous.

Mais, le contexte sanitaire, qui se détériore de nouveau très vite, les recommandations des autorités et l'évolution possiblement défavorable des restrictions sanitaires dans les semaines à venir viennent contrarier tous nos projets et notamment la cérémonie des vœux du conseil municipal à laquelle nous sommes d'ores et déjà contraints de renoncer. Le traditionnel repas des aînés, lui aussi, ne pourra vraisemblablement pas se tenir à sa date habituelle et devra être reporté à une date ultérieure dès que les conditions le permettront.

Ne cédon pas, néanmoins, à la sinistrose car la vie doit continuer, mais la prudence s'impose à tous à chaque instant.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter, malgré tout, de bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter nos meilleurs vœux pour 2022, vœux de santé surtout, de bonheur et de réussite.

Mentions légales

Directeur de publication :

M. Bernard Borne

Impression : Mairie de Charmé

Infographie & pagination: Robert Claeysens

Commission Communication :

Agnès Baudrillart, Chantal Machet, Sabrina

Béchieu, Robert Claeysens

Mairie de Charmé

5 Route de Ruffec

16140 Charmé

05.45.31.41.61

Courriel: mairiedecharme@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h - 12h

Mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h

Vendredi : 9h - 12h

Permanence du Maire et des adjoints :

Les mercredis de 10h à 12h et sur RDV.

Joyeux Noël et
bonne année 2022



Vie municipale et actualités

Délibérations

Octobre 2021:

Travaux complémentaires pour le logement de l'école pour le remplacement d'une fenêtre et d'un volet vétustes.

La commune a décidé d'accorder une participation à la cotisation pour les agents communaux qui désireraient souscrire aux mutuelles MNT Santé et TERRITORIA Prévoyance.

La commune a décidé de souscrire pour les agents, à compter du 1er janvier 2022, à la nouvelle convention de services (santé, hygiène, sécurité au travail) proposée par le centre de gestion de la Charente en remplacement de l'ancienne convention.

Novembre 2021:

La société WPD nous a proposé un projet de construction d'un parc photovoltaïque sur le site de l'ancienne décharge communale située route de Moussac.

La municipalité a décidé de supprimer la régie de recette de la cantine sous sa forme actuelle à compter 22 novembre 2021.

A partir de décembre les paiements se feront par titres à la perception par T.I.P, chez les buralistes, ...

Décembre 2021:

- Projet de parc photovoltaïque WPD : Le Conseil Municipal a autorisé monsieur le Maire à signer une promesse de bail emphytéotique.
- Le conseil municipal a émis un avis défavorable au projet d'une éolienne supplémentaire sur le parc des « Croilières » à Courcôme.

Pour mémoire, vous pouvez télécharger tous les comptes rendus des réunions du conseil municipal sur le site internet www.mairie-charme.fr, dans la rubrique "Téléchargement"

Campagne de stérilisation des chats libres

Une convention a été signée entre le syndicat mixte de la fourrière et la commune afin de mettre en place la campagne de stérilisation des chats libres (autrefois appelés chats errants).

Le démarrage de cette campagne est prévu à partir du 3 janvier 2022 et devrait s'étaler sur deux mois. Elle sera menée hameau par hameau en commençant par le Roussillon et la rue du Cantonner.

Les arrêtés municipaux correspondants seront affichés, dans chaque hameau, huit jours avant le début de chaque campagne.

Rappel

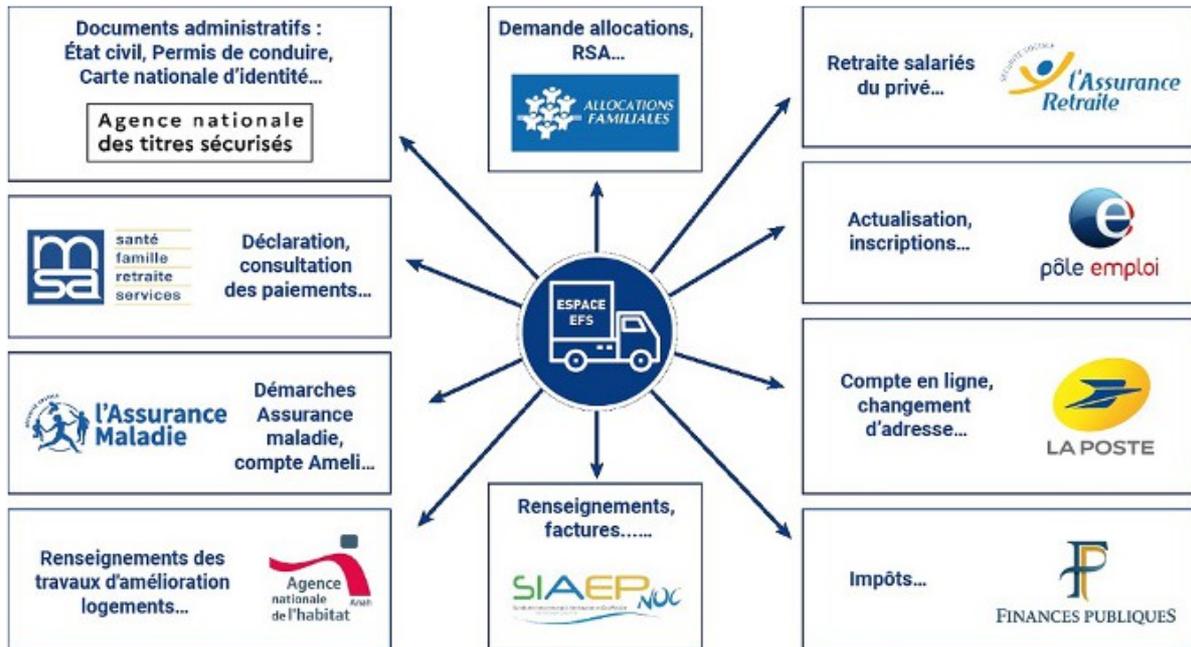


La municipalité, de nouveau, rappelle que les containers à poubelles doivent être rentrés après le passage du camion et ne pas être laissés en permanence sur le trottoir. Les sacs jaunes doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte.

Nous déplorons toujours des dépôts sauvages de gravats, alors que les déchetteries sont disponibles pour les recevoir gratuitement pour les particuliers.

Informations pratiques

Les services Emmabüs



Nouveaux horaires d'ouverture

PERMANENCES CHARMÉ : Le mardi	
Place de la mairie : 9h00 – 12h30 / 13h30 - 15h30	
<u>14 décembre 2021</u>	22 mars 2022
28 décembre 2021 ANNULÉ	<u>12 avril 2022</u>
<u>11 janvier 2022</u>	26 avril 2022
25 janvier 2022	<u>10 mai 2022</u>
<u>8 février 2022</u>	24 mai 2022
22 février 2022	<u>14 juin 2022</u>
<u>8 mars 2022</u>	28 juin 2022

Service PASS mobile (Permanence d'Accès aux Soins de Santé)

Vous ne vous soignez plus

Vous êtes isolé(e), dans l'impossibilité de vous déplacer

Vous n'êtes pas à jour dans vos droits sociaux

Vous avez besoin de conseils

C'est un dispositif gratuit qui permet aux professionnels de santé d'aller à la rencontre de la population du Nord-Charente afin que tous bénéficient d'un accès aux soins.

Mme Boyaval, infirmière rattachée au Centre hospitalier de Ruffec, sera présente lors de la première permanence de chaque mois (jours soulignés ci-dessus) de 14h à 15h30.

Elle vous aidera à reconstruire votre parcours de soins, fera le point avec vous sur vos droits sociaux et vous orientera vers l'assistante sociale si besoin.

Vie associative



L'association "Les Croq'sentiers" de Charmé a tenu son assemblée générale le 9 octobre 2021 en présence de Monsieur le maire, que Raymond Boutant, le président de l'association, remercie pour l'octroi de la subvention accordée. Après avoir donné lecture du rapport moral et du rapport d'activités, le compte de résultats a été présenté et adopté à l'unanimité.

Après avoir été élu à l'unanimité, le nouveau conseil d'administration a désigné le bureau composé de huit personnes.

La Communauté de Communes Cœur de Charente a engagé un travail de refonte des sentiers de randonnées pour les communes du pays d'Aigre. Dans le cadre de l'entretien du balisage, la communauté fait appel à l'association des Croq'Sentiers, qui compte parmi ses membres des baliseurs formés par la FFRP ainsi que des bénévoles aptes à les seconder. Une convention doit être établie puis signée.

Événements

Octobre rose

La commune de Charmé s'est engagée dans la campagne d'Octobre Rose en soutien à la lutte contre le cancer du sein, « opération portée par le Comité Départemental de la Ligue contre le Cancer et relayée localement par le PETR du Ruffécois ». La façade de la Mairie et l'Église étaient éclairées en rose et des parapluies roses décoraient la Mairie. A souligner aussi l'initiative de M. Benoît Fradin, agriculteur, qui a « décoré » l'entrée du village de bottes de paille enrubannées de rose pour la même circonstance.

Mardi 5 octobre, pendant la permanence de « l'Emmabüs » sur la place de la mairie, Madame LARO AMET, chargée de santé publique en Nouvelle Aquitaine, était présente pour parler du dépistage des cancers du sein, col de l'utérus et colo-rectal.

Mercredi 6 octobre après-midi, la municipalité, en collaboration avec l'association de randonnées des Croq'Sentiers, ont organisé une marche solidaire de 6 km, au départ du stade, moyennant une participation de 3€ par personne. Les 50 adultes et 5 enfants qui ont participé à cette randonnée se sont retrouvés, au retour, pour un rafraîchissement et un morceau de brioche généreusement offerts par le club.

Pendant ce moment de convivialité, le Docteur Isabelle REAM de Nanteuil-en-Vallée a bien voulu donner un peu de son temps précieux – qu'elle en soit vivement remerciée - pour informer sur l'importance du dépistage, de la prévention et de l'accompagnement dans le cadre du cancer du sein. Les échanges entre une assistance attentive et le Docteur REAM ont été très intéressants.

La totalité des dons récoltés, soit 236 € ont été reversés à la Ligue contre le cancer.

Commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale



Cette année, les conditions sanitaires ont permis la commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale, en présence de quelques dizaines de personnes dont une large représentation de la communauté britannique et du toujours fidèle Mr. Keith Thomas, ancien de la Royal Air Force.



Avec l'aimable autorisation de Mr. Keith Thomas

Projets de la commune



La commission Communication envisage l'organisation d'une exposition de photographies axée sur l'histoire de notre commune et de ses habitants.

Les photos pourraient concerner les thèmes suivants:

- Les personnes (photos de classe, d'activités scolaires, etc.)
- Les bâtiments (communaux ou privés)
- Les machines, outillage et ustensiles.
- Les loisirs (Frairies, rencontres sportives, etc.)

Pour ce faire, un comité consultatif sera mis en place pour l'occasion. Toutes les personnes intéressées par ce projet sont les bienvenues dans ce comité, dont le but sera de collecter les clichés, et peuvent contacter Robert Claeysens au 06.14.50.86.15 ou à robert.claeyssens@gmx.fr.
Espérons que la situation sanitaire nous permette l'organisation de cet événement dans le courant de l'année 2022.

Radar pédagogique

Comme vous l'avez constaté, un radar pédagogique a été installé, à différents lieux, le long de la RD 736. Ce radar permet l'enregistrement des vitesses moyennes et maximales ainsi que l'estimation du nombre de véhicules. Les résultats complets seront disponibles dès la fin de la campagne prévue dans le courant du mois de décembre. Néanmoins les premiers résultats, enregistrés à l'entrée nord du village, montrent qu'un véhicule sur deux ne respecte pas la limite des 50 Km/h, et pour la vitesse maximum enregistrée ? **Au delà de 122 Km/h dans le sens entrant (Ruffec vers Aigre)!**

Messages importants de La Poste

Chiens



Les morsures de chien représentent une cause majeure d'accident du travail des facteurs et La Poste attache, naturellement, une importance toute particulière à ce que ses facteurs puissent exercer leur métier dans des conditions normales de sécurité.

Afin que la distribution puisse être assurée sans danger, merci aux propriétaires de chien de respecter les règles ci-dessous :

- o **Maintenir le portail fermé de son habitation ;**
- o **S'assurer que sa boîte aux lettres et sa sonnette sont hors de portée de l'animal ;**
- o **Attacher ou isoler celui-ci lors de la présence du facteur dans ce quartier.**

Adressage



De nombreux courriers non distribués sont déposés à la mairie par le facteur, ce qui oblige un membre de l'équipe municipale à le redistribuer lui-même au bon destinataire. La liste d'adressage, à jour, a été transmise aux services postaux, mais lorsque vous constatez une erreur ou une imprécision dans le libellé de votre identité ou dans l'adresse, il vous appartient d'entrer en contact avec l'expéditeur pour l'aviser de l'erreur afin qu'il puisse mettre à jour sa liste d'adresses.